

PLOZEVET

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère
Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 18 juin 2020

CC HAUT PAYS BIGOUDEN

(0629)

Prélèvement	Tvde	Code	Nom	Prélevé le :	mardi 02 juin 2020 à 10h10
Installation	TTp	000461	KERLAERON.	par :	WOJTOWICZ FLORIAN
Point de surveillance	P 0000000489T STATION-RESERVOIR KERLAERON.			Type visite :	AU
Localisation exacte	SORTIE RESERV. ST-RENAN.			Motif :	ETUDE

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
		inférieure	supérieure
		inférieure	supérieure

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Quimper 2902
(22 Avenue de la Plage des Gueux, ZA de Crac'h Gwen - CS 13031, 29334 QUIMPER cedex Tél : 02 98 10 28 88)

	Dossier : 200529034870011 Résultats	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
		inférieure	supérieure
		inférieure	supérieure
PESTICIDES DIVERS			
2,4-D-isopropyl ester	<0,050 µg/L		0,10
Chlorothalonil-4-hydroxy	<0,020 µg/L		0,10
Total des pesticides analysés	0,855 µg/L		0,50
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...			
2,6-Diethylaniline	<0,020 µg/L		0,10
2-Chloro-N-(2,6-diethylphenyl)acetamide	<0,020 µg/L		0,10
ESA acetochlore	0,255 µg/L		0,10
ESA alachlore	0,350 µg/L		0,10
ESA metazachlore	0,595 µg/L		0,10
ESA metolachlore	0,700 µg/L		0,10
OXA acetochlore	<0,020 µg/L		0,10
OXA alachlore	<0,020 µg/L		0,10
OXA metazachlore	<0,020 µg/L		0,10
OXA metolachlore	0,040 µg/L		0,10
SAA Acétochlore	<0,020 µg/L		0,10
PESTICIDES CARBAMATES			
Desmethyl-pirimicarb	<0,020 µg/L		0,10
PESTICIDES SULFONYLUREES			
2-Aminosulfonyl-N,N-dimethylnicotin	0,115 µg/L		0,10
METABOLITES DES TRIAZINES			
Hydroxyterbutylazine	<0,020 µg/L		0,10
Simazine hydroxy	<0,050 µg/L		0,10
PESTICIDES TRICETONES			
CMBA	<0,050 µg/L		0,10

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00221604)

Cette analyse des métabolites de pesticides est faite dans le cadre de la suite de l'étude annoncée par courrier du 27 septembre 2019. Pour les métabolites pertinents, les résultats montrent la présence d'ESA metolachlore et de 2-Aminosulfonyl-N,N-dimethylnicotinamide, à une concentration supérieure à la limite de qualité fixée à 0,1 µg/l par substance individuelle dans l'eau distribuée et le dépassement de la limite de qualité fixée à 0,5 µg/l pour la somme de tous les métabolites pertinents détectés et quantifiés.

Pour le Directeur départemental,
la responsable du pôle eaux destinées
à la consommation humaine

Signé

Janine CONAN

